

A retourner à PEP54 - 3 bis rue Wucher Bontems - 54300 Lunéville

Tel : 03.83.73.21.61 - Fax : 03.83.73.80.34 - E-mail : pep54@wanadoo.fr - CCP 252 46 U Nancy

	Nom des enfants	Prénom	Sexe	Date de naissance
1				
2				
3				

Séjours choisis :

1 Dates :

2 Dates :

3 Dates :

Nom du responsable légal de l'enfant :

Mr, Mme, Mr et Mme

Adresse :

CP Localité :

Tel : (très important si vous n'en disposez pas, indiquez celui d'un ami, d'un parent, d'un voisin) :

Fixe : Portable :

Mail : @

Nom, adresse et téléphone de l'employeur :

Nom, adresse et téléphone de l'assistante sociale (si vous passez par son intermédiaire) :

Garantie annulation 19 € oui non (barrer la mention inutile)

Important :

Je joins un chèque d'acompte de 79 €.

J'ai bien pris connaissance des conditions de paiements en cas d'annulation (voir conditions générales).

Je n'oublie pas de joindre les justificatifs des aides auxquelles je peux prétendre, leurs montants seront déduits de ma facture.

Je m'engage à régler le solde de ma facture impérativement avant le début du séjour.

A le Signature :

CONDITIONS GENERALES

PAIEMENT

Inscriptions intervenant :

- 30 jours avant le départ : 25% du montant du séjour
- 21 jours avant le départ : 35 % du montant du séjour
- 15 jours avant le départ : 50% du montant du séjour
- 8 jours avant le départ : 100 % du montant du séjour

Dans tous les cas, le solde de votre participation devra être réglé, en totalité, à la réception de l'appel qui vous sera adressé et au plus tard 8 jours avant le départ.

Après votre inscription, la confirmation d'inscription que vous recevrez indiquera le séjour retenu et les modalités de départ.

ADHESION

Il est demandé de s'acquitter d'une adhésion au PEP54 d'un montant de 2 euro, à rajouter au prix du séjour.

ORGANISATION

Nous déclinons toutes responsabilités quant aux modifications de départ dues à des cas de force majeure. Les dates des séjours peuvent être légèrement modifiées en fonction des contraintes de transport.

Dans le cas où un départ serait annulé de notre fait, notamment s'il ne réunit pas un nombre suffisant de participants, une solution de remplacement sera proposée.

Si elle ne convient pas, les sommes versées seront remboursées sans que les participants aient droit à un quelconque dédommagement.

Activités : certaines peuvent également être annulées par manque d'animateurs sportifs spécialisés dans la discipline. Des activités de remplacement seront prévues.

ANNULATIONS

Toute défection signalée avant le voyage et toute absence constatée au cours de ce voyage seront considérées comme annulation. Toute annulation entraînera la perception de frais selon le barème ci-dessous :

Plus de 30 jours avant le départ :	retenue 40€
Entre 20 et 21 jours avant le départ :	retenue de 25% du montant du séjour
Entre 20 et 15 jours avant le départ :	retenue de 50% du montant du séjour
Entre 14 et 7 jours avant le départ :	retenue de 75% du montant du séjour
Moins de 7 jours :	retenue totale du montant du séjour

Tout séjour écourté, ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant font l'objet d'un remboursement.

Dans le cas d'un retour prématuré (renvoi ou convenance personnelle), les frais de voyage et annexes sont à la charge des familles et ne donneront droit à aucun remboursement.

SOINS MEDICAUX

Les frais occasionnés par les soins médicaux (médecin, pharmacie, analyse, radio etc...) seront facturés aux familles. A réception du paiement, elles recevront les feuilles de soins qui leur permettront de percevoir de leur caisse locale de Sécurité Sociale et de leur mutuel le remboursement.

ASSURANCE MAIF

L'assurance comprise dans le prix du séjour couvre l'ensemble des activités proposées ainsi que les transports lorsqu'ils sont organisés par les PEP. L'assurance ne couvre pas la responsabilité des participants lorsqu'elle est mise en cause en cas d'agression physique, de vandalisme, de destruction volontaire ou de vols, commis délibérément. Les frais qui en résulteraient seront à la charge des familles.